Continuons d’exiger l’abandon des mesures "Choc des savoirs"

jeudi 5 septembre 2024, par CGT educ’action

Malgré les tergiversations sémantiques, l’arrêté instaurant les groupes de niveau a été publié.

Pour la CGT Éduc’action, cette réforme organisant la casse du collège unique ne doit pas s’appliquer. Elle aura à terme des conséquences catastrophiques sur la mixité, le harcèlement, l’inclusion. Elle dégrade les emplois du temps. Elle instaurerait une évaluation permanente-standardisée et fragiliserait les cadres collectifs de travail.

État des lieux de ce pourquoi il faut continuer à combattre cette réforme du collège, à télécharger ci-dessous :

CONTINUONS D'EXIGER L'ABANDON DES MESURES DU « CHOC DES SAVOIRS »

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Malgré les tergiversations sémantiques, l'arrêté instaurant les groupes de niveau a été publié.
Pour la CGT Éduc'action, cette réforme organisant la casse du collège unique ne doit pas s'appliquer.
Elle aura à terme des conséquences catastrophiques sur la mixité, le harcèlement, l'inclusion. Elle dégrade les emplois du temps. Elle instaurerait une évaluation permanente-standardisée et fragiliserait les cadres collectifs de travail.
État des lieux de ce pourquoi il faut combattre cette réforme du collège.

COLLÈGE

LE COLLÈGE VERSION MACRON

Effets d'annonces sur effets d'annonces, ce collège Macron se dessine et il n'est pas beau à voir.

- **Disparition** définitive de l'heure de la technologie en sixième.
- **Destruction** du groupe classe au profit d'une alternance classe entière-groupes de niveau entraînant discrimination, perte de confiance, déstabilisation et échec scolaire.
- **Instauration** d'un redoublement forcé venant aggraver l'échec scolaire de certain·es élèves.
- **Destruction** de nos collectifs de travail essentiels.
- **Mise au pas** des enseignant·es se voyant retirer leurs choix pédagogiques (sorties, progressions, évaluations standardisées, devoirs communs imposés…)

ATTENTION À NOS STATUTS

L'apparition du Pacte a constitué une première attaque contre nos statuts et l'arrivée du « Choc des savoirs » va accentuer cette dégradation.

Le Pacte attaque nos statuts en contractualisant et annualisant une partie de notre temps de travail. Il génère une pression accrue de la direction envers les personnels, une intensification du rythme de travail et une dégradation du cadre collectif. Sur le terrain, on observe une hiérarchie davantage guidée par la politique du chiffre que par l'intérêt des élèves. Dans un contexte de difficultés de recrutement et de suppression de la technologie en 6e, les collègues, notamment quand ils·elles sont en sous-service, sont incité·es à glisser vers la bivalence sans formation préalable.

Outre l'impact délétère des groupes de besoins sur nos élèves, ceux-ci imposeront des **contraintes d'emploi du temps**, qui à terme aboutiront à une présence accrue des personnels dans l'établissement et des **contraintes pédagogiques** supplémentaires.

On ne peut que craindre une tentative d'attaque supplémentaire de nos statuts : **l'annualisation du temps de travail** sera-t-elle la prochaine étape ?